

Prévenir l'apparition d'espèces exotiques envahissantes

Plusieurs espèces exotiques envahissantes (EEE) représentent un risque élevé pour la santé des forêts en Estrie. Certaines sont déjà présentes dans notre région et causent des dommages importants, tandis que d'autres sont à nos portes et nous menacent. Apprendre à reconnaître ces dernières permet de prévenir leur propagation, évitant ainsi des coûts économiques et écologiques.

La fiche suivante vous permet ainsi de prendre connaissance de quatre espèces à surveiller, qui entraînent de graves répercussions dans des régions à proximité du Québec.

1 LE LONGICORNE ASIATIQUE

Comment le reconnaître?

Le longicorne asiatique n'a pas été encore observé au Canada, mais il est suivi et réglementé par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). Il a cependant déjà été détecté à Mississauga et à Toronto, où il a été éradiqué. Cet insecte cause la mort de plusieurs arbres feuillus, s'attaquant majoritairement aux érables, mais aussi aux bouleaux, aux peupliers et aux saules. Il peut être introduit par transport via les matériaux d'emballage en bois infestés ou tout autre produit du bois.



Trous d'émergence de 1,5 à 2 cm.



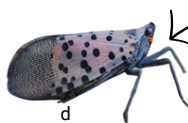
Encoches de ponte de couleur orangeâtre.



Segments de l'antenne s'alternant entre le noir et le blanc.

Corps de couleur noir lustré comportant plusieurs taches blanches et mesurant de 25 à 40 mm.

Comment le reconnaître?



taille réelle 2,5 à 3 cm

Fulgore tacheté adulte



Jeune larve

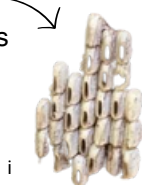


Larve plus âgée

masse d'oeufs éclos

Masse d'oeufs fraîchement pondus

h



i

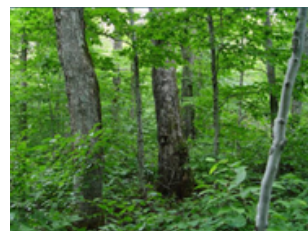
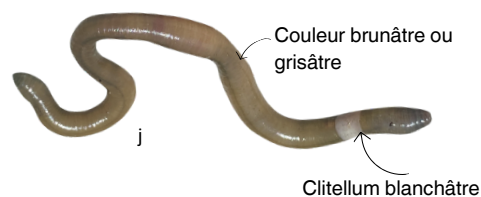
2 LE FULGORE TACHETÉ

Le fulgore tacheté est une punaise provenant d'Asie qui s'attaque à plusieurs plantes en se nourrissant de leur sève. Il a été répertorié pour la première fois dans le sud de l'Ontario à l'été 2023, mais aucune population n'a été confirmée. Il est aussi présent dans plusieurs États. Le fulgore tacheté représente une menace élevée pour les vignobles et les vergers, mais aussi pour les forêts. Il cause principalement la mort de la vigne cultivée, mais il peut s'alimenter et pondre sur plus de 200 hôtes dont plusieurs arbres tels que les érables.

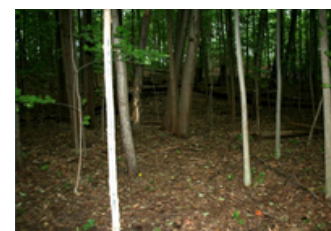
3 LES VERS SAUTEURS

Les vers sauteurs sont des vers qui proviennent d'Asie. Ils envahissent présentement plusieurs régions aux États-Unis, dont l'État du Vermont, juste à côté des frontières de l'Estrie. Quelques individus ont été répertoriés au Québec, mais aucune population établie n'a été confirmée à présent. Une fois établis, ils décomposent le sol très rapidement, nuisant à la régénération des forêts. En plus de changer la structure et la dynamique du sol, ils peuvent aussi provoquer indirectement le déclin de certaines espèces végétales et animales du sol.

Comment le reconnaître?



Couvert forestier sans vers sauteurs k



Couvert forestier avec vers sauteurs l

Comment le reconnaître?



Présence de petits sacs laineux, ressemblant à des boules de ouates.

Insecte de très petite taille, presque invisible à l'œil nu.



Mort de l'arbre en 4 à 15 ans.

4 LE PUCERON LANIGÈRE DE LA PRUCHE DE LA PRUCHE

Le puceron lanigère de la pruche (PLP) a été détecté pour la première fois au Canada en 2012 et est suivi par l'ACIA. Cet insecte attaque et tue les pruches en se nourrissant de la sève près des aiguilles de l'arbre. Les impacts écologiques du PLP peuvent être significatifs pour les forêts, particulièrement les prucheraies. À ce jour, il cause plusieurs ravages en Ontario, mais n'a toujours pas été détecté au Québec.

Détecter et signaler une espèce exotique envahissante

Déterminer les risques d'introduction de chaque EEE nécessite de prendre en considération une multitude de facteurs. Il est donc très difficile de prédire l'arrivée ou le niveau de risque d'introduction précis de chaque espèce. Cependant, considérant la proximité de certaines espèces avec l'Estrie, apprendre à les détecter rapidement peut considérablement réduire les risques de subir de graves dommages. C'est le cas pour les quatre espèces présentées plus haut.

Si vous pensez avoir vu une EEE, ses signes distinctifs ou ses symptômes, il est essentiel de la signaler à l'Agence canadienne d'inspection des aliments et/ou la signaler sur l'application Sentinelle du gouvernement du Québec.



Photos gracieusetés de

- a) Gillian Allard, FAO of United Nations, Bugwood.org
- b) Joe Boggs, Ohio State University, Bugwood.org
- c) Donald Duerr, USDA Forest Service, Bugwood.org
- d,e,f) Lawrence Barringer, Pennsylvania Department of Agriculture, Bugwood.org
- g) Richard Gardner, Bugwood.org
- h) Pennsylvania Department of Agriculture, Bugwood.org
- i) Emelie Swackhamer, Penn State University, Bugwood.org
- j) joescience1, iNaturalist, Amyrthas
- k,l) 2018 Univ. of VT, Entomology Research Laboratory
- m) Leslie J. Mehrhoff, University of Connecticut, Bugwood.org
- n) Bruce Watt, University of Maine, Bugwood.org
- o) Kelly Oten, North Carolina State University, Bugwood.org

Financement

Cette fiche a été réalisée dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts financé par la Table des MRC de l'Estrie et le ministère des Ressources naturelles et des Forêts.